

PRÉPOSÉ AU TIR SUBAQUATIQUE



Exemple de programme

- Terminologie et réglementation des travaux subaquatiques.
- La foration.
- Les chaînes pyrotechniques adaptées aux travaux subaquatiques.
- Les artifices de mise à feu.
- Les modes de tir.
- Mécanismes de l'explosion en milieu aquatique.
- Effets sur l'environnement, l'homme, la faune et les massifs coralliens.
- Mise en œuvre des systèmes.
- Procédure de tir.
- Mise en sécurité.
- Signaux sonores et visuels.
- Communication.
- Ratés et traitements.

Examen

Epreuve Orale (EP1) : 45 min (dont 15 min de préparation)

Epreuve Pratique (EP2) : 45 min sur chantier

(Se munir d'une tenue de chantier et de ses EPI)

Moyens pédagogiques

Manuel « OPTION 2 du CPT » remis en début de formation.

Exposés, vidéos.

Manipulations de matériels, produits et accessoires réels et factices. Mise en œuvre sur site dans les conditions réelles.

PSH

La présentation à l'examen est soumise à aptitude médicale.

La pratique du métier de boute-feu amène à circuler sur terrain accidenté et nécessite le port de charge de 25 kilogrammes maximum.

Les PSH sont invités à se faire connaître lors de leur inscription afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la prestation de formation.

Délai d'accès

Inscription auprès des académies de 15 jours à 1 mois avant la date de l'examen.

Nombre de places limité à 12 par session.

Durée

2 jours